



ASSOCIATION des OFFICIERS de la MARINE MARCHANDE
et des
DIPLOMÉS de l'ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE MARITIME



Site : <http://www.asso-hydros.fr>

Membre du :



Courriel : associationhydros@gmail.com



N°218

Coup de sifflet bref

Décembre 2018



Rendez-vous :

- **Paris**, 16 janvier 2019 : Buffet networking du Cluster Maritime Français à 12h30, au salon des Vedettes de Paris - Port de Suffren 75007
- **Düsseldorf**, 19 / 27 janvier 2019 : Salon nautique, <https://www.boat-duesseldorf.com/>, <https://www.bretagne-info-nautisme.fr/fr/agenda/salon-nautique-boot-dusseldorf-2018>, <https://www.bateaux.com/> 1er salon nautique européen, 230 000 visiteurs, 1 900 exposants
- **Paris**, Mardi 29 janvier 2019 : Soirée-Débat CETMER/IFM "Mer, défenses et action de l'État en mer", par l'Amiral Christophe Prazuck, Chef d'état-major de la Marine. 74 Rue de Vaugirard, Paris 6ème (Institut Catholique de Paris) de 17h30 à 19h00. (*Inscription obligatoire sur : <https://mardimer19-icp.eventbrite.fr>*)
- **Amsterdam**, 30 / 31 janvier 2019, 7th Ship Recycling Congress, <https://www.wplgroup.com/aci/event/ship-recycling-congress/>
- **Paris**, 30 janvier 2019 : Conférence AAMM (Amis du musée de la Marine) "Histoire des sous-marins du XIXe siècle" par Bernard Micaelli - 17h30 salle des mariages de la mairie du 16ème arrondissement.
- **Lanvéoc Poulmic**, 31 janvier 2019 : 14ème journée des sciences navales, inscription jusqu'au 17 janvier, <https://www.ecole-navale.fr/Introduction-generale>
- **Paris**, 6 février 2019 : Conférence AAMM "Paul Verne, 20 000 lieues sur les mers" par Philippe Valetoux - 17h30 salle des mariages de la mairie du 16ème arrondissement.
- **Port-Louis**, 7 février 2019 : Conférence AAMM "L'Artillerie à l'époque de la marine en bois" par Jean-Yves Besselièvre. A 17h30 - Citadelle de Port-Louis.
- **Toulon**, 12 février 2019 : Conférence AAMM "A la recherche du Pourquoi pas ?" par Jean-Pierre Joncheray. 15h au musée de la Marine.
- **Paris**, Mardi 12 février 2019: Soirée-Débat CETMER/IFM "Exploitation des grands fonds marins, rêve ou cauchemar?" par Francis Vallat, président d'honneur de l'IFM et fondateur des Clusters Maritimes français et européen. 74 Rue de Vaugirard, 6ème (Institut Catholique de Paris) de 17h30 à 19h00. (*Inscription obligatoire sur : <https://mardimer19-icp.eventbrite.fr>*)
- **La Rochelle**, 15 fév. 2019 : CA et AG de la FNPA (Fédération Nationale des associations de Plaisanciers de l'Atlantique)
- **Marseille**, jusqu'à mars 2019 : Exposition "Le canal de Suez". www.imarabe.org Des pharaons à Ferdinand de Lesseps, du projet de Bonaparte à la nationalisation sous Nasser, l'exposition retrace une saga de plus de 4 000 ans.

Réglementation :

JO UE

- Décision d'exécution (UE) 2018/1906 de la commission du 30 novembre 2018 modifiant la décision d'exécution (UE) 2016/2323 afin de mettre à jour la liste européenne des installations de recyclage de navires établie conformément au règlement (UE) no 1257/2013 du Parlement européen et du Conseil
- Décision d'exécution (UE) 2018/1986 de la commission du 13 décembre 2018 établissant des programmes spécifiques de contrôle et d'inspection pour certaines pêcheries et abrogeant les décisions d'exécution 2012/807/UE, 2013/328/UE, 2013/305/UE et 2014/156/UE
- Règlement (UE) 2018/1949 de la commission du 4 décembre 2018 interdisant la pêche du thon obèse dans l'océan Atlantique par les navires battant pavillon de l'Espagne
- Règlement (UE) 2018/1950 de la commission du 4 décembre 2018 interdisant la pêche de l'églefin dans les eaux de l'Union et les eaux internationales des zones 5b et 6a par les navires battant pavillon de l'Espagne
- Règlement (UE) 2018/1951 de la commission du 4 décembre 2018 interdisant la pêche du brochet dans les eaux de l'Union et les eaux internationales des zones 5, 6 et 7 par les navires battant pavillon de l'Espagne
- Règlement (UE) 2018/1952 de la commission du 4 décembre 2018 interdisant la pêche du beryx dans les eaux de l'Union et les eaux internationales des zones III, IV, V, VI, VII, VIII, IX, X, XII et XIV par les navires battant pavillon de l'Espagne
- Règlement (UE) 2018/1953 de la commission du 4 décembre 2018 interdisant la pêche de la plie commune dans les zones 7h, 7j et 7k par les navires battant pavillon de la France
- Règlement (UE) 2018/1977 du conseil du 11 décembre 2018 portant ouverture et mode de gestion de contingents tarifaires autonomes de l'Union pour certains produits de la pêche pour la période 2019-2020

- Règlement (UE) 2018/2025 du conseil du 17 décembre 2018 établissant, pour 2019 et 2020, les possibilités de pêche ouvertes aux navires de pêche de l'Union pour certains stocks de poissons d'eau profonde
- Règlement délégué (UE) 2018/2034 de la commission du 18 octobre 2018 établissant un plan de rejets pour certaines pêcheries démersales dans les eaux occidentales septentrionales pour la période 2019-2021
- Règlement délégué (UE) 2018/2035 de la commission du 18 octobre 2018 précisant les modalités de la mise en œuvre de l'obligation de débarquement pour certaines pêcheries démersales dans la mer du Nord pour la période 2019-2021

JORF

- Arrêté du 29 novembre 2018 relatif au modèle de tableau de service des navires de pêche pour les jeunes travailleurs de moins de dix-huit ans
- Décret n° 2018-1048 du 28 novembre 2018 fixant les dates limites pour la transmission obligatoire de la déclaration sociale nominative pour les régimes mentionnés aux 1°, 2° et 3° de l'article R. 711-1 du code de la sécurité sociale
- Arrêté du 5 décembre 2018 portant modification de l'arrêté du 23 novembre 1987 relatif à la sécurité des navires (division 411 du règlement annexé) (marchandises dangereuses)
- Arrêté du 6 décembre 2018 portant habilitation d'un organisme mentionné à l'article L. 6332-1 du code du travail à collecter les versements des entreprises donnant lieu à exonération de la taxe d'apprentissage et à les reverser aux établissements autorisés à les recevoir (AGEFOS-PME)
- Arrêté du 6 décembre 2018 portant agrément d'un organisme collecteur paritaire des fonds de la formation professionnelle continue (AGEFOS-PME)
- Arrêté du 22 novembre 2018 portant modification de l'arrêté du 5 mai 2017 relatif à la procédure d'agrément et portant cahier des charges des éco-organismes de la filière des déchets issus de bateaux de plaisance ou de sport en application des articles L. 541-10-10 et R. 543-303 à 305 du code de l'environnement
- Arrêté du 22 novembre 2018 relatif à la procédure d'approbation et portant cahier des charges des systèmes individuels de la filière des déchets issus des bateaux de plaisance ou de sport en application des articles L. 541-10-10, R. 543-302 et R. 543-303 à 305 du code de l'environnement
- Arrêté du 5 décembre 2018 portant modification de l'arrêté du 23 novembre 1987 relatif à la sécurité des navires (division 423 du règlement annexé)
- Arrêté du 13 décembre 2018 portant modification du règlement annexé à l'arrêté du 18 juillet 2000 réglementant le transport et la manutention des matières dangereuses dans les ports maritimes
- Décret n° 2018-1138 du 13 décembre 2018 relatif aux conditions de *compétence professionnelle exigée d'un maître d'apprentissage* (La durée d'ancienneté requise pour les tuteurs est réduite à deux ans)
- Décret n° 2018-1362 du 28 décembre 2018 portant modification du décret n° 2015-406 du 10 avril 2015 relatif aux caractéristiques et aux modalités de tenue de la liste d'équipage (précise l'obligation de transmettre la liste d'équipage à 1 personne à terre désignée par l'armateur, modifie les caractéristiques de la liste, et simplifie les modalités de tenue de la liste par le Capitaine, selon le type de navire)
- Arrêté du 10 décembre 2018 portant nomination des jurys de VAE maritime pont, machine et électrotechnique pour l'année 2019
- Décret n° 2018-1210 du 21 décembre 2018 relatif au contrôle pédagogique des formations par apprentissage conduisant à l'obtention d'un diplôme (modalités de mise en œuvre du contrôle pédagogique des formations p/apprentissage préparant 1 diplôme)
- Décret n° 2018-1231 du 24 décembre 2018 relatif aux conditions de la rupture du contrat d'apprentissage à l'initiative de l'apprenti
- Décret n° 2018-1204 du 21 décembre 2018 relatif aux procédures d'autorisations des installations de production d'énergie renouvelable en mer
- Arrêté du 20 décembre 2018 modifiant l'arrêté du 27 mai 2016 fixant les modalités de gestion des régimes d'autorisations européennes et nationales de pêche contingentées pour l'exercice de la pêche professionnelle en zone FAO 27
- Arrêté du 24 décembre 2018 autorisant au titre de l'année 2019 l'ouverture et fixant la date des épreuves écrites du concours externe pour le recrutement d'officiers de port adjoints (lieutenants de port)
- Arrêté du 24 décembre 2018 autorisant au titre de l'année 2019 l'ouverture et fixant la date des épreuves écrites des concours interne et externe pour le recrutement d'officiers de port (capitaines de port)

In Memoriam :

8 janv.79, explosion du pétrolier Bételgeuse à Whiddy Island, Bantry Bay, Irlande, aucun survivant

<https://www.irishtimes.com/news/ireland/irish-news/whiddy-island-disaster-survivor-recalls-horror-of-tragedy-1.1648634>

Actualité d'HYDROS :

Prochaine Assemblée Générale de l'association HYDROS, le 11 mai 2019 à Saint-Malo

APEM : Les membres de l'Amicale des Professeurs de l'Enseignement Maritime se réunissent le samedi 19 janvier 2019 à l'École Militaire, 1 Place Joffre à Paris et tiendront leur AG après un repas dans les salons du mess de garnison à partir de 11h30. Inscription et règlement (35€) auprès de Bruno Dulac: A.P.E.M. Box 25, 12 rue Beccaria 75012 Paris

Propeller Club de Paris, 28 janvier 2019: Conférence - Déjeuner "Le futur grand musée maritime de la France" par Vincent Campredon, Commissaire Général et Directeur du Musée national de la Marine, à 12h00, aux Vedettes de Paris - Port de Suffren. contact@propeller-paris.com

Portes Ouvertes à l'ENSM : <https://www.supmarine.fr/>

Visite indispensable pour essayer les simulateurs, rencontrer les élèves et échanger avec les professeurs :

- **Nantes** : samedi 12 janvier 2019 de 09h00 à 17h00

- **Le Havre** : samedi 2 février 2019 de 09h00 à 17h00

- **Saint-Malo** : samedi 12 janvier 2019 de 14h00 à 17h00 (pour la formation OCQM 8000kW uniquement)
- **Marseille** : samedi 16 mars 2019 de 09h00 à 17h00

Rennes, 10 / 12 janvier 2019 : Salon de l'étudiant, stand **ENSM**

Paris, 19 janvier 2019 : Salon des Mastères, stand **ENSM**

La Flèche, 19 janvier 2019 : Forum Prytanée militaire, stand **ENSM**

Brest, 26 janvier 2019 : Salon Azimut, stand **ENSM**

Remerciements : HYDROS souhaite remercier chaleureusement un de ses membres, **Vartan Barberian**. En effet, né en 1926 à Gardanne de parents arméniens, diplômé OM1 en 1951 à Nantes, il fut vice-président de l'Association Nationale des Officiers Mécaniciens de 1^{ère} classe de la Marine Marchande de 1963 à 1969 et président de 1970 à 1972 ayant toujours été généreux envers les associations. C'est pourquoi il avait été fait membre à vie de l'Association "Hydro-Sup'Marine". Maintenant membre d'HYDOS, il vient de remettre à l'association un "gros" chèque. Vartan considère qu'il a trois patries : l'Arménie, la France et la Marine Marchande. Il quittera la MarMar à 30 ans afin de mieux s'occuper des siens. Entré dans le privé, il connaît une brillante réussite professionnelle avant de monter ses propres affaires et de déposer des brevets. Le dernier concerne une nouvelle boule de pétanque usinée en inox. Son objectif ? Mener la discipline jusqu'aux JO. Il a écrit un livre : **Le figuier de mon père**, publié chez Anne Carrière

Nouvelles générales :

Portail du marin

Les portails "armateurs" et "marins" sont opérationnels depuis cette année. Cette interface web est désormais consultable par tous depuis ordinateur, tablette et smartphone. Il permet de remplir des formalités administratives : état civil et coordonnées, titres de formation, aptitude médicale (avec 1 système d'alerte). Le marin peut aussi imprimer ses données, les exporter, télécharger 1 bilan synthétique de carrière, télécharger l'imprimé Cerfa de demande de revalidation de ses brevets, pré-rempli des données le concernant. Le pôle des Affaires Maritimes accompagne ceux qui le souhaitent dans leurs démarches. Au Guilvinec, un ordinateur est disponible au 37, rue de la Marine, l'antenne de Concarneau recevra un appareil.

Prestige

Le pétrolier Prestige avait fait naufrage le 19 novembre 2002, après une déchirure de coque le 13 novembre. La justice espagnole a déterminé les indemnités pour préjudices matériels provoqués par la marée noire due au naufrage. Des milliers de kilomètres des littoraux français et espagnols avaient été touchés. Selon la décision rendue publique le 20 décembre, 1,6 milliards d'euros seront versés à l'État espagnol et 61 millions à l'État français. Origine : [Ouest France](#)

Brexit

En préparant un manque d'accord, le gouvernement britannique a signé des contrats avec 3 compagnies de ferries pour 120 millions d'euros, Brittany Ferries, DFDS et Seaborne Freight. La crainte étant que le fret reste bloqué sur le continent, des liaisons supplémentaires sont créées, pour 4 000 camions. Quelques surprises se révèlent, la société Seaborne a signé un contrat de 15,6 millions d'euros, mais ne possède aucun navire, ni d'expérience dans la gestion de ce fret. Des ports comme Ramsgate n'ont plus l'outillage. Voir : <https://www.theguardian.com/politics/2018/dec/31/>, www.lefigaro.fr/flash-eco/2018/12/29/, <https://www.letelegramme.fr/bretagne/mer/brexit>

Ophélie

Le navire de pêche Ophélie, de 11m, a fait naufrage au large de Saint Briec, dans la nuit du 3 au 4 décembre, avec 2 marins à bord. La balise de détresse se déclenchait à 2h37. Un corps était retrouvé dans l'après-midi du 4. Le 28 décembre, le navire était renfloué, le deuxième marin était découvert à l'intérieur. L'enquête du début décembre a établi qu'Ophélie était en chalutage, le chalut bloqué par une roche, les funes tendues. La balise s'est activée seule, après alerte, d'autres pêcheurs retrouvaient le canot de sauvetage flottant, vide. Source : <https://www.letelegramme.fr/bretagne/nauffrage-de-l-ophelie>

Lions de mer

Depuis 28 ans, les lions de mer ou otaries à crinière ont modifié leur prédation. Ils ne chassent plus, mais suivent les pêcheurs et déchiquètent les filets à la remontée. 40% de la population mondiale est sur les côtes chiliennes, soit 200 000 individus, atteignant 300 kg et ingurgitant environ 40 kg de poissons quotidiennement. Les pêcheurs de l'anse de Portales sont les plus touchés, le scénario se répète dans d'autres endroits. Un recensement de la population sera fait en février, des mesures sont envisagées comme arrêter le rejet des restes de poissons, agir avec des ultrasons, relever les filets plus rapidement. Consulter : <https://www.geo.fr/environnement/>

Baleines

Le 26 décembre, le Japon annonçait qu'il se retirait de la Commission Baleinière Internationale, CBI, et reprenait la chasse commerciale. Sa proposition de reprise avait été rejetée lors de la 67^{ème} réunion au Brésil. Depuis l'instauration du moratoire en 1986, le Japon arguait de la possibilité prévue de la recherche scientifique pour chasser. Le gouvernement indiquait simultanément que cette chasse s'effectuerait dans ses eaux territoriales et sa zone économique exclusive, ZEE, en respectant les quotas de la CBI. Il n'y aurait pas d'actions exercées dans l'hémisphère sud et les eaux antarctiques. Voir : <https://www.francetvinfo.fr/monde/japon/>, <http://seashepherd.fr/index.php/>

Jean-Jacques Savin

L'aventurier septuagénaire tente de traverser l'Atlantique dans un tonneau. Il a quitté Hierro, Canaries, le 26 décembre. Le tonneau en contreplaqué époxy fait 3 m de long, diamètre de 2,10m, poids vide 450 kg, 6 m² habitable. Poussé par les courants, la traversée est prévue de 3 mois, atterrissage dans l'arc antillais. C'est le tonnelier bordelais Boutes qui parraine l'aventure, budget participatif de 60 000 €, des balises de la JCOMMOPS seront larguées pour étudier les courants. Sources : <http://www.atlantique-tonneau.com/>, <https://www.lepoint.fr/insolite/>, <https://www.sudouest.fr/2019/01/03/video>

Image
floatmagazin.de



Pas de Calais

Les migrants affluent pour franchir le Pas de Calais, les opérations de sauvetage se multiplient pour des semi-rigides. Signalés par les navires présents, les migrants sont récupérés très souvent en état d'hypothermie. En 2018, 504 personnes ont tenté la traversée, 276 ont réussi. Origines : <https://www.premar-manche.gouv.fr/> .
<https://www.france.tv/france-2/journal>

TK Bremen

Le vraquier maltais TK Bremen s'échouait le 16 décembre 2011 sur une plage d'Erdeven, Morbihan. Les 19 membres d'équipage étaient sauvés, 119 t de soute se déversaient provoquant une pollution restreinte. Le 13 décembre, le tribunal correctionnel de Brest a relaxé le commandant, des défaillances et des manquements avaient été relevés dans les administrations maritimes. Un appel va être déposé par le syndicat Vigipol et les associations Bretagne Vivante et Eau et Rivières. Source : <https://france3-regions.francetvinfo.fr/bretagne>

Missile chinois

Le 24 novembre, un essai réussi du missile mer-sol balistique stratégique chinois JL-3 était effectué à partir d'un sous-marin conventionnel modifié, en mer de Bohai. Sa portée est estimée à 9 000 km, le missile précédent JL-2 atteint 7 000 km. Capable de toucher le territoire américain, il devra équiper le sous-marin nucléaire type 096, qui sera construit début décennie 2020. Source : <https://thediplot.com/2018/12/china>

MSC Zoe

Dans la nuit du 1 au 2 janvier, en Mer du Nord, près de l'île allemande de Borkum, 27 conteneurs sont tombés à l'eau du porte-conteneurs panaméen MSC Zoe. Des boîtes se sont échouées tant sur le rivage néerlandais qu'allemand. 3 conteneurs sont recherchés contenant du peroxyde organique, extrêmement inflammable, un 4ème conteneur avec ce produit était retrouvé en Allemagne. Source : <http://lavdn.lavoixdunord.fr/515729/article/2019-01-03/270-conteneurs>

Fortune de mer

A la recherche du conteneur perdu, il n'y a pas de données officielles. Chaque organisme a son mode de décompte et son intérêt. Le rapport 2017 du World Shipping Council regroupant 20 armateurs représentant 90% de la capacité mondiale, estime que pour les années 2014 à 2016 une perte moyenne annuelle de 1 390 conteneurs (contre 2 683 de 2011 à 2013) dont 612 tombés du bateau (contre 733 précédemment) et le reste à la suite d'événements divers comme une tempête. Voir : <https://www.franceculture.fr/societe/a-la-recherche-du-conteneur-perdu>



Dial

Présenté lors du Nautic de Paris, DIAL est un Dispositif Individuel d'Alerte et de Localisation constitué d'une balise GPS étanche insérée dans un bracelet en silicone. La SNSM a fait appel à ido-data, startup spécialisée dans le développement d'objets connectés, afin de concevoir la balise GPS qui équipe DIAL. Consulter :

<https://www.objetconnecte.com/dial-snsm-bracelet/> , <https://voilesetvoiliers.ouest-france.fr/industrie-nautique/> photo : site <https://www.objetconnecte.com/dial-snsm-bracelet/>

MSC Mandy

Le porte-conteneurs panaméen MSC Mandy était attaqué par des pirates le 2 janvier, à 55 milles du Bénin, golfe de Guinée. 6 membres d'équipage sur 24 étaient enlevés. Le navire a rejoint le mouillage de Lagos. Origine : <https://maritimebulletin.net/>

Chesterfield

La croisière des trésors cachés de la Nouvelle Calédonie par la compagnie Ponant est en polémique. Le circuit de 14 jours part d'Auckland pour terminer à Nouméa, avec 4 escales. L'archipel des Chesterfield est au programme, escale de 48h dans le parc marin de la Mer de Corail, plus grande aire marine protégée française. Le gouvernement autorise 200 personnes, le navire porte 300 passagers, des associations environnementales protestent, car les 11 îlots et récifs sont préservés de toute empreinte humaine. Voir : <https://www.actu.nc/2018/12/27/croisiere>, <https://www.lnc.nc/breve/croisiere> , <https://www.ponant.com/croisieres/pacifique-et-oceanie-tresors-caches-de-nouvelle-caledonie-r070419-1>

Condor Ferries recrute à Saint-Malo pour la saison 2019

Quarante postes sont à pourvoir: 30 postes d'hôtesse et stewards et 10 postes d'agents d'escale en CCD de mars à octobre 2019. Source : <https://www.breizh-info.com/2018/12/28/>

Pêche durable

L'association de consommateurs **UFC-Que choisir** a parcouru les étals de 1 134 hyper et supermarchés, scrutant plus particulièrement trois espèces parmi les plus consommées en France : la sole, le bar et le cabillaud. Elles représentent 30 % des 120 000 tonnes de poisson frais consommées chaque année en France. Le constat est accablant : "86 % des poissons présents dans les étals des grandes surfaces visitées sont pêchés selon des méthodes non durables ou dans des stocks surexploités", peut-on lire dans l'étude. Origine: <https://www.liberation.fr/france/2018/12/16/>

Life LEMA

L'Agence européenne pour l'environnement (EEA) estime que chaque année, 10 millions de tonnes de déchets aquatiques sont déversées dans les mers et les océans du monde. 15 % des déchets déversés dans la mer sont rejetés sur la côte, 15 % flottent en surface et les 70 % restants coulent et sont engloutis par les fonds marins. Selon l'Union européenne, le ramassage de ces déchets coûterait 350 millions d'euros aux collectivités par an. Une étude européenne est en cours, Life LEMA. Son but est comprendre les courants du Golfe de Gascogne, afin de limiter la propagation des déchets de plastique en mer et sur le littoral franco-espagnol. Pour ce faire, des flotteurs en bois de 30 cm dérivent et arrivent à la côte. Ils portent l'inscription : « *Projet de recherche en cours. Si vous me trouvez, contactez-nous.* » Une adresse mail vous permet de donner le numéro qui figure sur le petit bateau, et sa position GPS exacte. Source : <https://www.ouest-france.fr/>